

# Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Robert Lacroix, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Beaconsfield pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature \_\_\_\_\_ Date 20 mars 2024

# Table des matières

## États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	21
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	22
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	23
Charges par objets	24
Excédent (déficit) accumulé	25
Avantages sociaux futurs	29

## Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	38
Analyse des charges	50

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Ville de Beaconsfield

### Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Ville de Beaconsfield ( l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Beaconsfield au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

La Municipalité n'a pas appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, qui s'applique aux exercices financiers ouverts à compter du 1er avril 2022. Ainsi, au 31 décembre 2023, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations et n'a pas fourni les informations requises sur les obligations. L'impact de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé au 31 décembre 2023 n'a pas été déterminé.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

J'attire l'attention sur le fait que Ville de Beaconsfield inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations qui sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement du déficit de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales. Mon opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futures pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

· J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Daniel Tétreault, CPA inc.  
Amos, le 20 mars 2024

**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	47 254 163	47 053 642	43 396 770
Compensations tenant lieu de taxes	2	853 551	842 913	789 021
Quotes-parts	3			
Transferts	4	1 403 148	3 854 070	2 258 630
Services rendus	5	853 513	1 210 828	1 014 038
Imposition de droits	6	3 734 850	4 732 758	6 486 716
Amendes et pénalités	7	225 000	161 206	234 444
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	620 643	1 202 758	904 359
Autres revenus	10	265 000	273 845	26 918
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	55 209 868	59 332 020	55 110 896
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	11 748 916	12 061 806	12 027 684
Sécurité publique	15	11 241 805	11 269 434	10 109 131
Transport	16	9 379 012	11 595 842	10 574 575
Hygiène du milieu	17	9 434 800	12 059 479	9 696 968
Santé et bien-être	18	677 585	661 855	500 295
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 783 526	1 676 879	1 542 240
Loisirs et culture	20	9 416 128	9 600 298	9 215 429
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	573 628	580 430	620 208
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	54 255 400	59 506 023	54 286 530
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	954 468	(174 003)	824 366
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		91 746 750	90 922 384
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		91 746 750	90 922 384
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		91 572 747	91 746 750

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	9 652 773	18 239 220
Débiteurs (note 5)	2	21 062 425	18 720 663
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	30 715 198	36 959 883
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	6 061 757	4 469 799
Revenus reportés (note 11)	12	7 787 268	7 165 646
Dette à long terme (note 12)	13	19 010 000	20 271 000
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	304 700	685 000
Autres passifs (note 14)	15		
	16	33 163 725	32 591 445
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(2 448 527)	4 368 438
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	93 609 943	87 089 125
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	356 945	249 514
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	54 386	39 673
	23	94 021 274	87 378 312
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	91 572 747	91 746 750
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	91 572 747	91 746 750
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	91 572 747	91 746 750
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	954 468	(174 003)	824 366
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)	(10 925 220)	(6 200 556)
Produit de cession	3			
Amortissement	4		4 404 402	4 425 523
(Gain) perte sur cession	5			
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(6 520 818)	(1 775 033)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(107 431)	102 397
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(14 713)	(9 435)
	13		(122 144)	92 962
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	954 468	(6 816 965)	(857 705)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		4 368 438	5 226 143
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		4 368 438	5 226 143
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(2 448 527)	4 368 438

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(174 003)	824 366
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	4 404 402	4 425 523
Autres			
▪	3.1		
	4	4 230 399	5 249 889
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(2 341 762)	305 593
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	1 591 958	(463 694)
Revenus reportés	8	621 622	667 147
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(380 300)	14 600
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(107 431)	102 397
Autres actifs non financiers	12	(14 713)	(9 435)
	13	3 599 773	5 866 497
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(10 925 220)	(6 200 556)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	( )	( )
	18	(10 925 220)	(6 200 556)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	( )	( )
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	( )	( )
Cession	22		
	23		
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24		3 851 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(1 261 000)	(4 044 000)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27		
Autres			
▪	28.1		
	29	(1 261 000)	(193 000)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	(8 586 447)	(527 059)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	18 239 220	18 766 279
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	18 239 220	18 766 279
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	9 652 773	18 239 220

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La municipalité est constituée en vertu de la Loi des cités et villes du Québec.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S15 et S16, la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 et S23-2 et l'endettement total net à long terme présenté à la page S25.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**A) Périmètre comptable et partenariats**

s/o

**a) Périmètre comptable**

s/o

**b) Partenariats**

s/o

**B) Comptabilité d'exercice**

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers de la Ville de Beaconsfield a été effectuée conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, du passif aux titres des sites contaminés, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

**C) Actifs financiers**

Les actifs financiers de la municipalité sont les ressources financières pour faire face aux obligations existantes et financer les activités futures.

Elles sont classées par grandes catégories :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie;

Les débiteurs;

Les stocks destinés à la revente;

Les prêts.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**D) Passifs**

Les passifs de la municipalité sont les obligations existantes.

Ils sont classés par grandes catégories :

- Les découverts bancaires;
- Les emprunts bancaires;
- Les crédateurs et charges à payer;
- Les revenus reportés;
- Les passifs au titre des avantages sociaux futurs;
- Les dettes à long terme.

Passif au titre des sites contaminés

La Municipalité comptabilise un passif au titre des sites contaminés dont elle est responsable de la décontamination lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, qu'il est prévu que des avantages économiques seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants.

**E) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers de la municipalité sont les ressources non financières.

Elles sont classées par grandes catégories :

- Les immobilisations;
- Les propriétés destinées à la revente;
- Les stocks de fournitures;
- Les frais payés d'avance et les frais reportés.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisés au coût. L'amortissement des immobilisations est établi linéairement selon leur durée de vie utile. La vie utile des immobilisations varie de cinq à quarante ans dont les principales catégories sont:

- Surfaçage 15 ans
- Bâtiments 40 ans
- Véhicules 10 ans
- Autres infrastructures 40 ans
- Équipement de bureau 5 ans
- Véhicules lourds 20 ans

**F) Revenus**

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible.

**G) Avantages sociaux futurs****Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal(2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 «la Loi». Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2022 selon la méthode suivante : valeur lissée de l'actif sur une période de 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**  
s/o

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**I) Instruments financiers**

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, les prêts, les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif, et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements de portefeuille constitués en fonds commun cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

**J) Autres éléments**

s/o

**3. Modification de méthodes comptables**

**Adoption initiale – instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)**

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences des chapitres SP 3450, Instruments financiers, SP 3041, Placements de portefeuille, SP 2601, Conversion des devises et SP 1201, Présentation des états financiers, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments.

Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers de l'organisme municipal portent principalement sur ses prêts, ses placements et sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats, gains et pertes de réévaluation en découlant.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur.

**Adoption initiale - obligations liées à la mise hors service des immobilisations (chapitre 3280)**

À compter du présent exercice, l'organisme municipal aurait dû appliquer les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, l'organisme municipal devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par l'organisme municipale qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, l'organisme municipale doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

- Il existe une obligation juridique qui oblige l'organisme municipale à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

L'organisme municipal n'a pas évalué ou comptabilisé de passif concernant les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au 31 décembre 2023.

#### 4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	9 652 773	18 239 220
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	9 652 773	18 239 220
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>9 652 773</b>	<b>18 239 220</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7		
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		2 632 000

#### Note

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 478 811 \$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	2 598 496	2 143 973
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	10 819 852	9 833 021
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	5 926 894	4 600 934
Organismes municipaux	13	1 934	4 665
Autres			
▪ Mutations et autres	14.1	1 715 249	2 138 070
	15	21 062 425	18 720 663
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	5 850 128	6 241 660
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	5 850 128	6 241 660
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	9 896 906	9 265 171
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25	376 860	320 715
Autres ministères/organismes	26	546 086	247 135
	27	10 819 852	9 833 021

**Note****6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note****7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
	35		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

**Note****9. Emprunts temporaires**

La municipalité bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 2 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel moins, 0,35 % et renouvelable annuellement.

**10. Crédoeurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	2 844 077	1 685 340
Salaires et avantages sociaux	42	1 617 552	1 758 618
Dépôts et retenues de garantie	43	1 370 337	784 660
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Intérêts courus sur DLT	45.1	229 791	241 181
	46	6 061 757	4 469 799

**Note****11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	198	
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	1 842 751	1 598 214
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Dépôts contribuables	60.1	857 750	849 925
▪ TECQ	60.2	5 086 569	4 717 507
	61	7 787 268	7 165 646

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,75	4,10	2024	2042	62	19 010 000	20 271 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
<b>Autres dettes à long terme</b>							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	19 010 000	20 271 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( )	( )
					72	19 010 000	20 271 000

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		1 293 000			1 293 000
2025	74		1 336 000			1 336 000
2026	75		1 372 000			1 372 000
2027	76		1 411 000			1 411 000
2028	77		1 451 000			1 451 000
2029 et plus	78		12 147 000			12 147 000
	79		19 010 000			19 010 000
Intérêts et frais accessoires	80		( )		( )	( )
	81		19 010 000			19 010 000

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (304 700)	(685 000)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84 (304 700)	(685 000)
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 549 500	889 400
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89 13 787	26 650
	90 563 287	916 050

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98 ( ) ( )	
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102	27 994 515	1 861 150		29 855 665
Eaux usées	103	36 552 486	1 904 042		38 456 528
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	49 930 517	1 848 254		51 778 771
Autres					
▪	105.1	9 226 319	59 989		9 286 308
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	20 457 651	4 432 447		24 890 098
Améliorations locatives	108	25 475			25 475
Véhicules	109	5 850 669	819 338	237 864	6 432 143
Ameublement et équipement de bureau	110	588 898			588 898
Machinerie, outillage et équipement divers	111	2 460 711			2 460 711
Terrains	112	3 043 811			3 043 811
Autres	113				
	114	156 131 052	10 925 220	237 864	166 818 408
Immobilisations en cours	115				
	116	156 131 052	10 925 220	237 864	166 818 408
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117	8 537 701	757 199		9 294 900
Eaux usées	118	15 387 947	591 957		15 979 904
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	24 765 062	1 471 010		26 236 072
Autres					
▪	120.1	3 977 701	270 262		4 247 963
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	10 970 330	758 804		11 729 134
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	3 414 275	379 581	237 864	3 555 992
Ameublement et équipement de bureau	125	326 578	48 034		374 612
Machinerie, outillage et équipement divers	126	1 662 333	127 555		1 789 888
Autres	127				
	128	69 041 927	4 404 402	237 864	73 208 465
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	87 089 125			93 609 943
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	132				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**16. Propriétés destinées à la revente**

	2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	
Immeubles industriels municipaux	134	
Autres	135	
	136	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

	2023	2022
Frais payés d'avance		
▪	144.1	54 386
Autres		
▪	145.1	
	146	54 386
		39 673

**Note****19. Obligations contractuelles**

En vertu de divers contrats, la Ville s'est engagée pour les années futures pour une somme globale de 2 167 400 \$. Pour pourvoir à ces engagements, la Ville devra prévoir pour les deux prochains exercices financiers les sommes suivantes :

2024      2 158 105 \$

**20. Droits contractuels**

s/o

**21. Passifs éventuels**

s/o

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		
	148		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
	150		
	151		

s/o

**B) Auto-assurance**

s/o

**C) Poursuites**

s/o

**D) Autres**

s/o

**22. Actifs éventuels**

Dans le contexte de l'agglomération de Montréal, la Ville de Beaconsfield est actuellement partie à un litige concernant le recouvrement de quotes-parts payées en trop à la Ville de Montréal depuis 2020. La valeur actuelle des réclamations pour les années 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 de ce litige est de plus de 15 millions.

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

s/o

**24. Données budgétaires**

L'état des résultats et l'état de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

**25. Instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, aux prêts, aux placements de portefeuille, aux dérivés et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

### *Débiteurs*

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales à recevoir, est réduit, puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Le risque de crédit relatif aux taxes municipales à recevoir est réduit du fait que la municipalité a le pouvoir, en vertu des lois municipales, de procéder à la vente des immeubles pour non-paiement de taxes. Les taxes municipales sont évaluées à leur valeur de recouvrement nette, soit à la somme que l'organisme municipal s'attend à percevoir. La variation annuelle est imputée aux charges de l'exercice.

### *Prêts*

Le solde des prêts, déduction faite de la provision pour moins-values, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

L'organisme municipal estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont limitées.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme municipal éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'organisme municipal gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'organisme municipal établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

### **Risque de taux d'intérêt**

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'organisme municipal est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme l'organisme municipal a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

L'organisme municipal est exposé au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget 2023		Réalisations 2023	Total	Réalisations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>Revenus</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
Taxes	1	47 254 163	47 053 642		47 053 642	43 396 770
Compensations tenant lieu de taxes	2	853 551	842 913		842 913	789 021
Quotes-parts	3					
Transferts	4	1 403 148	2 017 304		2 017 304	1 535 072
Services rendus	5	853 513	1 210 828		1 210 828	1 014 038
Imposition de droits	6	3 734 850	4 629 583		4 629 583	6 445 148
Amendes et pénalités	7	225 000	161 206		161 206	234 444
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	620 643	1 202 758		1 202 758	904 359
Autres revenus	10	265 000	273 845		273 845	26 918
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	55 209 868	57 392 079		57 392 079	54 345 770
<b>Investissement</b>						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15		1 836 766		1 836 766	723 558
Imposition de droits	16		103 175		103 175	41 568
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21		1 939 941		1 939 941	765 126
	22	55 209 868	59 332 020		59 332 020	55 110 896
<b>Charges</b>						
Administration générale	23	11 748 916	11 713 269	348 537	12 061 806	12 027 684
Sécurité publique	24	11 241 805	11 247 300	22 134	11 269 434	10 109 131
Transport	25	9 379 012	9 654 670	1 941 172	11 595 842	10 574 575
Hygiène du milieu	26	9 434 800	10 664 557	1 394 922	12 059 479	9 696 968
Santé et bien-être	27	677 585	661 855		661 855	500 295
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 783 526	1 673 305	3 574	1 676 879	1 542 240
Loisirs et culture	29	9 416 128	8 906 235	694 063	9 600 298	9 215 429
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	573 628	580 430		580 430	620 208
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33		4 404 402	(4 404 402)		
	34	54 255 400	59 506 023		59 506 023	54 286 530
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	954 468	(174 003)		(174 003)	824 366

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	954 468	(174 003)	824 366
Moins : revenus d'investissement	2 (	)	(1 939 941)	(765 126)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	954 468	(2 113 944)	59 240
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Amortissement	4		4 404 402	4 425 523
Produit de cession	5			
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		4 404 402	4 425 523
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (	869 468)	(869 468)	(1 032 539)
	18	(869 468)	(869 468)	(1 032 539)
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19 (	2 000 000)	(1 827 582)	(1 627 734)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	100 000		20 000
Excédent de fonctionnement affecté	21	2 065 000	1 914 816	1 313 870
Réserves financières et fonds réservés	22	(250 000)	(207 000)	(1 652 321)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(85 000)	(119 766)	(1 946 185)
	26	(954 468)	3 415 168	1 446 799
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		1 301 224	1 506 039

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
		Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	1 939 941	765 126
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2	( 974 662)	( )
Sécurité publique	3	( )	( )
Transport	4	( 1 906 431)	( 2 430 434)
Hygiène du milieu	5	( 4 526 352)	( 1 561 979)
Santé et bien-être	6	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( )	( )
Loisirs et culture	8	( 3 517 775)	( 2 208 143)
Réseau d'électricité	9	( )	( )
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	( )	( )
	11	( 10 925 220)	( 6 200 556)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>			
Acquisition	12	( )	( )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>			
Émission ou acquisition	13	( )	( )
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités d'investissement	14		1 219 000
<b>Affectations</b>			
Activités de fonctionnement	15	1 827 582	1 627 734
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17	85 018	144 194
Réserves financières et fonds réservés	18	3 151 798	2 563 872
	19	5 064 398	4 335 800
	20	(5 860 822)	(645 756)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	(3 920 881)	119 370

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Rémunération</b>				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	9 588 921	9 936 888	9 663 242
<b>Charges sociales</b>				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	2 542 847	2 243 463	2 520 856
<b>Biens et services</b>				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	11 188 855	11 536 991	9 818 667
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	545 626	545 626	563 185
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13		34 804	57 023
<b>Contributions</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	30 154 201	30 684 417	27 053 564
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	141 950	60 417	86 470
<b>Amortissement</b>				
Immobilisations corporelles	19		4 404 402	4 425 523
Actifs incorporels achetés	20			
<b>Autres</b>				
▪	21.1	93 000	59 015	98 000
	22	54 255 400	59 506 023	54 286 530

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	1 607 690	1 806 268
Excédent de fonctionnement affecté	2	9 595 397	10 095 237
Réserves financières et fonds réservés	3	4 639 638	7 584 436
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( )	( )
Financement des investissements en cours	5	(4 720 049)	(798 976)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	80 450 071	73 059 785
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	91 572 747	91 746 750
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	1 607 690	1 806 268
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10		
	11	1 607 690	1 806 268
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Foresterie urbaine	12.1	838 285	968 101
▪ Services Professionnels	12.2	2 099 616	2 184 634
▪ Boisé Angell	12.3	91 820	91 820
▪ Élections	12.4	287 153	287 159
▪ Place Centennial	12.5	1 600 000	1 600 000
▪ Piscines extérieures	12.6	317 189	317 189
▪ Équilibre budgétaire	12.7	1 500 000	1 500 000
▪ Infrastructure	12.8	2 092 528	2 292 528
▪ Sécurité civile et changements climatiques	12.9	500 000	500 000
▪ Innovation	12.10	268 806	353 806
	13	9 595 397	10 095 237
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪	14.1		
	15		
	16	9 595 397	10 095 237

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	4 639 638
Organismes contrôlés et partenariats	22	7 584 436
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	
Autres		
▪	30.1	
	31	4 639 638
	32	7 584 436

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 (	)(
Assainissement des sites contaminés	41 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 (	)(
Autres	44.1 (	)(
▪	45 (	)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	47 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	49 (	)(
Autres	50.1 (	)(
▪	51 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	53 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (	)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (	)(
Autres	56.1 (	)(
▪	57 (	)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65	
Investissements à financer	66 ( 4 720 049)(	798 976)
	67 (4 720 049)	(798 976)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
<b>Éléments d'actif</b>		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	93 609 943
Propriétés destinées à la revente	69	87 089 125
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73	93 609 943
	74	87 089 125
Ajustements aux éléments d'actif	75	93 609 943
<b>Éléments de passif correspondant</b>		
Dette à long terme	76 ( 19 010 000)(	20 271 000)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ( )	( )
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	5 850 128
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	6 241 660
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 ( 13 159 872)(	14 029 340)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ( )	( )
	83 ( 13 159 872)(	14 029 340)
	84	80 450 071
		73 059 785

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

Le régime est enregistré auprès de Retraite Québec (21555) et auprès de l'Agence du revenu du Canada (312983). Selon la dernière évaluation actuarielle du Régime déposé à Retraite Québec au 31 décembre 2022, le Régime était capitalisé à 90.8 % pour le volet antérieur et 107.8 % pour le volet postérieur et le degré de solvabilité était de 83.1 % pour le volet antérieur et 99.4 % pour le volet postérieur. Le déficit actuariel sur base de capitalisation s'élevait à 3 267 600 \$ et le manque d'actif sur base de solvabilité s'élevait à 4 819 800 \$ au 31 décembre 2022.

**La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal**

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés.

La loi prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel doit être prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 est requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisés au 31 décembre 2022. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

### Application de la Loi aux régimes de la Ville de Beaconsfield

La Ville de Beaconsfield participe à un régime de retraite qui est visé par la Loi et qui fait l'objet du processus de négociations depuis février 2015. Les incidences de ces modifications pour la Ville de Beaconsfield aux résultats de 2014 ont été reflétées lors de l'évaluation de comptabilisation des coûts et obligations au 31 décembre 2015.

La Ville de Beaconsfield a finalisé des ententes pour chacun des groupes d'employés (Cols blancs, Cols bleus et Cadres). Celles-ci ont été approuvées par toutes les parties concernées et signées en date du 1er janvier 2017. Conformément à ces ententes, certaines modifications sont effectives en date du 1er janvier 2014, alors que d'autres modifications sont effectives en date du 1er janvier 2017. Les impacts sur l'obligation des prestations constituées et la dépense totale en vigueur au 1er janvier 2017 relativement aux ententes signées ont été reflétés lors de la présente évaluation de comptabilisation des coûts et obligations au 31 décembre 2017. La date de la plus récente évaluation actuarielle de ce régime auquel la Ville de Beaconsfield participe est le 31 décembre 2022.

### Instauration du régime supplémentaire de retraite pour les cadres de la Ville de Beaconsfield

Le 20 décembre 2021, la Ville de Beaconsfield a signé une résolution afin d'adopter le régime supplémentaire de retraite pour les cadres de la Ville de Beaconsfield, en vigueur depuis le 1er décembre 2021. Ce régime non enregistré est pris en compte dans les résultats financiers de l'année 2023. Les dispositions de ce régime sont identiques à celles applicables au régime de retraite enregistré à l'exception des prestations maximales applicables en vertu des lois et des règlements de l'Agence du Revenu du Canada (ARC). En effet, le régime supplémentaire comble la différence entre les prestations qui seraient payables du régime de retraite enregistré n'eut été des ces maximums fixés par l'ARC et les prestations effectivement payables de ce régime de retraite enregistré soumis à ces maximums.

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (685 000)	(670 400)
Charge de l'exercice	4 ( 549 500)(	889 400)
Cotisations versées par l'employeur	5 929 800	874 800
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (304 700)	(685 000)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 38 217 100	37 479 600
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ( 38 267 600)(	37 498 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (50 500)	(18 400)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (254 200)	(666 600)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (304 700)	(685 000)
Provision pour moins-value	12 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (304 700)	(685 000)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14 1	2
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15 38 217 100	37 479 600
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ( 38 267 600)(	37 498 000)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ( 50 500)(	18 400)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	1 244 500	1 338 300
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		23 900
	20	1 244 500	1 362 200
Cotisations salariales des employés	21 (	724 000)(	668 800)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)	)
	23	520 500	693 400
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	40 200	175 900
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪			
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	560 700	869 300
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	2 155 300	1 884 000
Rendement espéré des actifs	32 (	2 166 500)(	1 863 900)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	(11 200)	20 100
Charge de l'exercice	34	549 500	889 400
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	1 338 300	(444 300)
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	2 166 500)(	1 863 900)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(828 200)	(2 308 200)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	375 600	2 640 500
Prestations versées au cours de l'exercice	39	2 254 600	1 852 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	36 495 700	34 267 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	50 500	18 400
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	2 611 600	2 411 400
DMERCA du nouveau volet	45	17	17
DMERCA de l'ancien volet	46	8	10
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,70 %	5,70 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,70 %	4,80 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,50 %	2,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪ Taux d'actualisation (fin d'exercice) - Nouveau Volet	52.1	6	6
▪ Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice) - Nouvea	52.2	6	5

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	( )	
Rendement espéré des actifs	85	( )	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	86		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		
	103.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117		5

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	5 622	5 424
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	13 787	26 650
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	13 787	26 650
<b>Note</b>			

## **Renseignements financiers non audités**

**ANALYSE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

TAXES		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	42 404 564	42 560 087	39 471 764
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	42 404 564	42 560 087	39 471 764
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	3 175 885	2 916 848	2 366 451
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	1 673 714	1 576 707	1 558 555
Autres	16.1			
Centres d'urgence 9-1-1	17			
Service de la dette	18			
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	4 849 599	4 493 555	3 925 006
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	4 849 599	4 493 555	3 925 006
	27	47 254 163	47 053 642	43 396 770

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28		544	514
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	203 178	200 962	189 788
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	590 913	582 595	543 177
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34	59 460	58 812	55 542
	35	853 551	842 913	789 021
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	853 551	842 913	789 021

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS</b>		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	47	315 293	315 292	279 111
<b>Sécurité publique</b>				
Police	48			
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			
Autres	51			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	52			
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	249 782	249 213	263 735
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69	308 363	360 567	332 783
Autres	70	77 500	608 442	89 061
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	81	12 000	24 861	13 784
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	160 000	168 200	175 778
Autres	83	24 500	48 000	56 035
<b>Réseau d'électricité</b>	84			
	85	1 147 438	1 774 575	1 210 287

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>			
<b>Administration générale</b>	86		
<b>Sécurité publique</b>			
Police	87		
Sécurité incendie	88		
Sécurité civile	89		
Autres	90		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	91		
Enlèvement de la neige	92		
Autres	93		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	94		
Transport adapté	95		
Transport scolaire	96		
Autres	97		
Transport aérien	98		
Transport par eau	99		
Autres	100		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101		
Réseau de distribution de l'eau potable	102	1 836 766	
Traitement des eaux usées	103		
Réseaux d'égout	104		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	105		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	106		
Tri et conditionnement	107		
Autres	108		
Autres	109		
Cours d'eau	110		
Protection de l'environnement	111		
Autres	112		

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

TRANSFERTS (suite)	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	113		
Sécurité du revenu	114		
Autres	115		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	116		
Rénovation urbaine	117		
Promotion et développement économique	118		
Autres	119		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	120		723 558
Activités culturelles			
Bibliothèques	121		
Autres	122		
<b>Réseau d'électricité</b>	123		
	124	1 836 766	723 558

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

<b>TRANSFERTS (suite)</b>		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	255 710	242 729	324 785
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132			
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	255 710	242 729	324 785
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	<b>136</b>	<b>1 403 148</b>	<b>3 854 070</b>	<b>2 258 630</b>

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS</b>		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	141			
Sécurité incendie	142			
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			6 901
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150	52 000	97 776	91 468
	151	52 000	97 776	98 369
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164			

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>			
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	165		
Autres	166		
	167		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	168		
Rénovation urbaine	169		
Promotion et développement économique	170		
Autres	171		
	172		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	173		
Activités culturelles			
Bibliothèques	174		
Autres	175		
	176		
<b>Réseau d'électricité</b>	177		
	178	52 000	97 776
			98 369

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	72 600	66 931	72 684
	182	72 600	66 931	72 684
<b>Sécurité publique</b>				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195	12 000	6 888	22 782
	196	12 000	6 888	22 782
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
	197			
Réseau de distribution de l'eau potable				
	198			
Traitement des eaux usées				
	199			
Réseaux d'égout				
	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
	201			
Matières recyclables				
	202			
Autres				
	203			
Cours d'eau				
	204			
Protection de l'environnement				
	205			
Autres	206	28 500	31 124	27 809
	207	28 500	31 124	27 809

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>		<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215	57 000	62 361	70 330
	216	57 000	62 361	70 330
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	217			
Activités culturelles				
Bibliothèques	218			
Autres	219	631 413	945 748	722 064
	220	631 413	945 748	722 064
<b>Réseau d'électricité</b>				
	221			
	222	801 513	1 113 052	915 669
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	<b>223</b>	<b>853 513</b>	<b>1 210 828</b>	<b>1 014 038</b>

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	224	434 850	279 808	401 269
Droits de mutation immobilière	225	3 300 000	4 349 775	6 043 880
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227		103 175	41 567
	228	3 734 850	4 732 758	6 486 716
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	229	225 000	161 206	234 444
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	230			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	231	620 643	1 202 758	904 359
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232			
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			603
Autres	241	265 000	273 845	26 315
	242	265 000	273 845	26 918
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	243			

**ANALYSE DES CHARGES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>						
Conseil	1	475 311	391 321		391 321	394 633
Greffes et application de la loi	2	1 631 623	1 617 520	2 027	1 619 547	1 542 456
Gestion financière et administrative	3	2 544 015	2 768 606	31 783	2 800 389	2 627 677
Évaluation	4	2 400	1 679		1 679	2 158
Gestion du personnel	5	633 201	571 391		571 391	542 689
Autres						
▪	6.1	6 462 366	6 362 752	314 727	6 677 479	6 918 071
	7	11 748 916	11 713 269	348 537	12 061 806	12 027 684
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>						
Police	8	6 644 754	6 644 749		6 644 749	5 986 820
Sécurité incendie	9	3 740 750	3 740 748		3 740 748	3 228 607
Sécurité civile	10	155 804	154 053	22 134	176 187	171 974
Autres	11	700 497	707 750		707 750	721 730
	12	11 241 805	11 247 300	22 134	11 269 434	10 109 131
<b>TRANSPORT</b>						
Réseau routier						
Voirie municipale	13	1 067 214	1 059 473	1 776 683	2 836 156	2 843 855
Enlèvement de la neige	14	1 373 400	1 635 849	36 986	1 672 835	1 439 259
Éclairage des rues	15	180 041	248 140	127 503	375 643	308 759
Circulation et stationnement	16	429 130	381 959		381 959	419 734
Transport collectif						
Transport en commun	17	6 329 227	6 329 249		6 329 249	5 562 968
Transport aérien	18					
Transport par eau	19					
Autres	20					
	21	9 379 012	9 654 670	1 941 172	11 595 842	10 574 575

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	1 177 600	1 707 480	184 149	1 891 629	928 286
Réseau de distribution de l'eau potable	23	3 814 216	3 937 154	559 814	4 496 968	4 115 926
Traitement des eaux usées	24					
Réseaux d'égout	25	851 366	765 520	644 909	1 410 429	1 483 081
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	698 727	849 441	6 050	855 491	844 896
Élimination	27	738 306	738 305		738 305	647 495
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	370 235	407 460		407 460	388 738
Tri et conditionnement	29					
Matières organiques						
Collecte et transport	30	545 429	893 169		893 169	472 092
Traitement	31					
Matériaux secs	32	535 345	885 235		885 235	470 639
Autres	33					
Plan de gestion	34					
Autres	35					
Cours d'eau	36					
Protection de l'environnement	37	703 576	480 793		480 793	345 815
Autres	38					
	39	9 434 800	10 664 557	1 394 922	12 059 479	9 696 968
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>						
Logement social	40	435 354	435 740		435 740	305 846
Sécurité du revenu	41					
Autres	42	242 231	226 115		226 115	194 449
	43	677 585	661 855		661 855	500 295

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>						
Aménagement, urbanisme et zonage	44	1 112 614	1 077 927	3 574	1 081 501	937 129
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	45					
Autres biens	46	100 000	29 816		29 816	38 870
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	47	472 471	467 121		467 121	480 715
Tourisme	48	98 441	98 441		98 441	85 526
Autres	49					
Autres	50					
	51	1 783 526	1 673 305	3 574	1 676 879	1 542 240
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>						
Activités récréatives						
Centres communautaires	52	1 214 106	1 055 836	115 979	1 171 815	1 025 476
Patinoires intérieures et extérieures	53	1 384 947	1 335 040	6 576	1 341 616	1 258 165
Piscines, plages et ports de plaisance	54	869 257	583 006	90 529	673 535	627 243
Parcs et terrains de jeux	55	2 482 649	2 556 980	298 326	2 855 306	2 854 183
Parcs régionaux	56					
Expositions et foires	57	161 138	186 752		186 752	158 382
Autres	58			19 041	19 041	
	59	6 112 097	5 717 614	530 451	6 248 065	5 923 449
Activités culturelles						
Centres communautaires	60	1 420 468	1 329 447	132 611	1 462 058	1 410 970
Bibliothèques	61	1 883 563	1 859 174	31 001	1 890 175	1 881 010
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	62					
Autres ressources du patrimoine	63					
Autres	64					
	65	3 304 031	3 188 621	163 612	3 352 233	3 291 980
	66	9 416 128	8 906 235	694 063	9 600 298	9 215 429

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
	<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67					
	<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>						
	Dette à long terme						
	Intérêts	68	545 626	545 626		545 626	509 814
	Autres frais	69					53 371
	Autres frais de financement						
	Avantages sociaux futurs	70		(11 200)		(11 200)	20 100
	Autres	71	28 002	46 004		46 004	36 923
		72	573 628	580 430		580 430	620 208
	<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73					
	<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74		4 404 402 (	4 404 402)		

# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

# Table des matières

## Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

## Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

## **Autres renseignements financiers non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	1 861 150	149 117
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	1 904 042	1 412 862
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	1 848 253	2 402 875
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9	59 989	
Parcs et terrains de jeux	10		
Autres infrastructures	11		1 201 791
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	974 662	
Édifices communautaires et récréatifs	14	3 457 785	1 006 352
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	819 339	27 559
Ameublement et équipement de bureau	18		
Machinerie, outillage et équipement divers	19		
Terrains	20		
Autres	21		
	22	10 925 220	6 200 556

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	1 861 150	149 117
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	1 904 042	1 412 862
Autres infrastructures	5	1 908 242	3 604 666
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	5 251 786	1 033 911
	12	10 925 220	6 200 556

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	14 029 340		869 468	13 159 872
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	14 029 340		869 468	13 159 872
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	6 241 660		391 532	5 850 128
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	6 241 660		391 532	5 850 128
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	6 241 660		391 532	5 850 128
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	6 241 660		391 532	5 850 128
	19	20 271 000		1 261 000	19 010 000
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	<b>22</b>	<b>20 271 000</b>		<b>1 261 000</b>	<b>19 010 000</b>

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

<b>Administration municipale</b>		
Dette à long terme	1	19 010 000
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	4 720 049
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	5 850 128
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	17 879 921
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	17 879 921
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	446 965
Autres organismes	17	4 760 000
Endettement total net à long terme	18	23 086 886
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	44 174 000
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	44 174 000
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	67 260 886
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	6 547 343	6 547 426	6 681 157
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4	6 644 754	6 644 749	5 986 820
Sécurité incendie	5	3 740 750	3 740 748	3 228 607
Sécurité civile	6	123 051	123 051	128 289
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	6 329 227	6 329 249	5 562 969
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11	3 473 400	4 003 268	2 579 376
Matières résiduelles	12	738 306	738 305	641 445
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	54 717	54 749	27 221
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16	435 354	435 740	305 846
Autres	17	193 231	193 249	166 406
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	26 799	26 877	30 115
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	461 871	461 592	475 186
Autres	21	98 441	98 441	85 526
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	369 153	369 153	342 104
Activités culturelles	23	917 804	917 820	812 497
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	30 154 201	30 684 417	27 053 564

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023***Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	10 925 220	6 200 556
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	10 925 220	6 200 556

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	27,30	35,00	49 695,00	3 354 140	732 309	4 086 449
Professionnels	2						
Cols blancs	3	68,46	35,00	124 593,79	3 844 338	821 458	4 665 796
Cols bleus	4	36,21	36,00	67 780,96	2 457 624	659 885	3 117 509
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	131,97		242 069,75	9 656 102	2 213 652	11 869 754
Élus	9	7,00			280 786	29 811	310 597
	10	138,97			9 936 888	2 243 463	12 180 351

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	249 213	1 836 766			2 085 979
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	1 768 091				1 768 091
	7	2 017 304	1 836 766			3 854 070

**FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	37 740	113 797
	4	37 740	113 797
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10		
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12	125 581	118 233
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	125 581	118 233
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17		
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25	302 386	304 031
	26	302 386	304 031
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	114 723	84 147
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39	114 723	84 147
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	580 430	620 208

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Georges Bourelle	1.1 Maire	69 188	18 207	28 120	
Peggy Alexopoulos	1.2 Conseiller	20 777	10 389		
Dominique Godin	1.3 Conseiller	20 777	10 389		
Robert Mercuri	1.4 Conseiller	20 777	10 389		
Roger Moss	1.5 Conseiller	20 777	10 389		
David Newell	1.6 Conseiller	20 777	10 389		
Martin St-Jean	1.7 Conseiller	20 777	10 389		

**Note**

La rémunération présentée pour M. Bourelle comprend le salaire réel versé en 2023 par la Ville de Montréal pour son rôle de membre du Conseil de l'Agglomération de Montréal, comme Vice-Président de la commission sur les finances et d'administration et membre de la Commission sur l'inspecteur général.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI      NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1      9 500 000 \$

**Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement**

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2           

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3      \_\_\_\_\_ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4           

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 9 : Autres charges 11      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 24 : Libres 20      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21      \_\_\_\_\_ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22      \_\_\_\_\_ \$

Montant des pardons de prêts constatés  
Solde cumulatif au début de l'exercice 23      \_\_\_\_\_ \$

Constatés au cours de l'exercice 24      \_\_\_\_\_ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25      \_\_\_\_\_ \$

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 347 712 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 1 652 877 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 \_\_\_\_\_ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 \_\_\_\_\_ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 \_\_\_\_\_ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 \_\_\_\_\_ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 \_\_\_\_\_ \$
- b) autres formes d'aide 42 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43  \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 \_\_\_\_\_ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 \_\_\_\_\_ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

46 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

47 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

48 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

49 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 \_\_\_\_\_ \$

- Systèmes de drainage

51 \_\_\_\_\_ \$

- Abords de routes

52 \_\_\_\_\_ \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 \_\_\_\_\_ \$

## b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 \_\_\_\_\_ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 \_\_\_\_\_ \$

## c) Total des frais encourus admissibles

56 \_\_\_\_\_ \$

## d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 \_\_\_\_\_

b) Date d'adoption de la résolution

58 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2005-12-020
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2005-12-05
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 \_\_\_\_\_
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 2
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 1
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 \_\_\_\_\_
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 1 500
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 750
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 1
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI**      **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2 

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5 

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6 

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8 

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-06-17

Nom du signataire : LIBERSAN-LANIEL, NATHALIE

Fonction du signataire : GREFFIÈRE

Date de transmission au Ministère : 2024-06-18

Date et heure de la dernière modification : 2024-06-14 08:35



# Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Revenus</b>				
Fonctionnement	1	55 209 868	57 392 079	54 345 770
Investissement	2		1 939 941	765 126
	3	55 209 868	59 332 020	55 110 896
<b>Charges</b>	4	54 255 400	59 506 023	54 286 530
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	954 468	(174 003)	824 366
Moins : revenus d'investissement	6 (	)	( 1 939 941)	( 765 126)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	954 468	(2 113 944)	59 240
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8		4 404 402	4 425 523
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 (	869 468)	( 869 468)	( 1 032 539)
Affectations				
Activités d'investissement	11 (	2 000 000)	( 1 827 582)	( 1 627 734)
Excédent (déficit) accumulé	12	1 915 000	1 707 816	(318 451)
Autres éléments de conciliation	13			
	14	(954 468)	3 415 168	1 446 799
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15		1 301 224	1 506 039

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	9 652 773	18 239 220
Débiteurs	2	21 062 425	18 720 663
Placements de portefeuille	3		
Autres	4		
	5	30 715 198	36 959 883
<b>Passifs</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		
Dette à long terme	7	19 010 000	20 271 000
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	304 700	685 000
Autres	9	13 849 025	11 635 445
	10	33 163 725	32 591 445
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	(2 448 527)	4 368 438
<b>Actifs non financiers</b>			
Immobilisations corporelles	12	93 609 943	87 089 125
Autres	13	411 331	289 187
	14	94 021 274	87 378 312
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>	15	91 572 747	91 746 750

Extrait du rapport financier, page S8

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	1 607 690	1 806 268
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Foresterie urbaine	2.1	838 285	968 101
▪ Services Professionnels	2.2	2 099 616	2 184 634
▪ Boisé Angell	2.3	91 820	91 820
▪ Élections	2.4	287 153	287 159
▪ Place Centennial	2.5	1 600 000	1 600 000
▪ Piscines extérieures	2.6	317 189	317 189
▪ Équilibre budgétaire	2.7	1 500 000	1 500 000
▪ Infrastructure	2.8	2 092 528	2 292 528
▪ Sécurité civile et changements climatiques	2.9	500 000	500 000
▪ Innovation	2.10	268 806	353 806
	3	9 595 397	10 095 237
Réserves financières			
▪	4.1		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	4 639 638	7 584 436
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6		
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9		
Autres			
▪	10.1		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	( )	( )
Financement des investissements en cours	12	(4 720 049)	(798 976)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	80 450 071	73 059 785
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	91 572 747	91 746 750

Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	17 879 921
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	67 260 886

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal</b>			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	13 159 872	14 029 340
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6		
<b>Dettes à long terme à la charge des tiers</b>			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	5 850 128	6 241 660
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
<b>Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement</b>			
	10		
	11	19 010 000	20 271 000

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Fonctionnement</b>				
Taxes	12	47 254 163	47 053 642	43 396 770
Compensations tenant lieu de taxes	13	853 551	842 913	789 021
Quotes-parts	14			
Transferts	15	1 403 148	2 017 304	1 535 072
Services rendus	16	853 513	1 210 828	1 014 038
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	3 959 850	4 790 789	6 679 592
Autres	18	885 643	1 476 603	931 277
	19	55 209 868	57 392 079	54 345 770
<b>Investissement</b>				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22		1 836 766	723 558
Autres	23		103 175	41 568
	24		1 939 941	765 126
	25	55 209 868	59 332 020	55 110 896

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget 2023		Réalizations 2023		Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	11 748 916	11 713 269	348 537	12 061 806	12 027 684
Sécurité publique						
Police	2	6 644 754	6 644 749		6 644 749	5 986 820
Sécurité incendie	3	3 740 750	3 740 748		3 740 748	3 228 607
Autres	4	856 301	861 803	22 134	883 937	893 704
Transport						
Réseau routier	5	3 049 785	3 325 421	1 941 172	5 266 593	5 011 607
Transport collectif	6	6 329 227	6 329 249		6 329 249	5 562 968
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	5 843 182	6 410 154	1 388 872	7 799 026	6 527 293
Matières résiduelles	9	2 888 042	3 773 610	6 050	3 779 660	2 823 860
Autres	10	703 576	480 793		480 793	345 815
Santé et bien-être	11	677 585	661 855		661 855	500 295
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 112 614	1 077 927	3 574	1 081 501	937 129
Promotion et développement économique	13	570 912	565 562		565 562	566 241
Autres	14	100 000	29 816		29 816	38 870
Loisirs et culture	15	9 416 128	8 906 235	694 063	9 600 298	9 215 429
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	573 628	580 430		580 430	620 208
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	54 255 400	55 101 621	4 404 402	59 506 023	54 286 530
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		4 404 402 (	4 404 402)		
	21	54 255 400	59 506 023		59 506 023	54 286 530

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
		<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	1 939 941	765 126
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	10 925 220)(	6 200 556)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	)	)
Financement à long terme des activités d'investissement	4		1 219 000
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	1 827 582	1 627 734
Excédent accumulé	6	3 236 816	2 708 066
	7	(5 860 822)	(645 756)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	(3 920 881)	119 370

*Extrait du rapport financier, page S14*